MATHIEU

La lettre de la Mairie

AVRIL 2012 - N°193

Le Mot du Maire

Au cours de sa réunion du 19 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le projet de budget préparé par la commission des finances pour l'année 2012. Son contenu est présenté pages 2 et 3.

Afin de faire face à l'augmentation générale des charges et de maintenir le potentiel financier de la Commune, les taux des taxes communales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) augmentent de 1,5%. Cette revalorisation est mesurée. Elle maintient les taux de Mathieu à un niveau inférieur à la moyenne départementale.
Elle représente une contribution de 14 € par an pour un foyer fiscal moyen. Avec l'augmentation de 1,8% des bases individuelles décidée par l'Etat et l'intégration de nouveaux logements, elle nous permet de financer une partie de l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

*Nous voulons **développer les services de proximité pour l'ensemble des habitants** (école, cantine, centres de loisirs, services culturels et sportifs…) dans un environnement agréable, que nous cherchons à améliorer encore. Tout en concrétisant cette volonté de façon raisonnable et rigoureuse, ce choix a un coût qu'il faut assumer pour conserver un budget équilibré et sain.*

*Parallèlement, nous souhaitons **maintenir le niveau important des investissements**.*
2012 verra la fin de la construction de la médiathèque et de sa salle annexe. 582 k€ sont inscrits pour financer ces travaux.
Nous établirons bien entendu un bilan financier complet de ce chantier en fin de travaux. Dès à présent, on peut rappeler que, sur un coût total HT d'environ 900 k€, nous espérons recevoir au minimum 500 k€ de subventions. 300 k€ ont déjà été perçus en 2010 et 2011.
Pour la mise en chantier du nouveau restaurant scolaire, 285 k€ sont inscrits cette année. Ils permettront de couvrir les frais d'études, de maîtrise d'œuvre et les premiers travaux.

300 k€ sont réservés à l'achat de terrains.

L'effacement des réseaux aériens des rues du 7 juin et Charles Cagniard, d'un coût de 92 k€, sera financé en section de fonctionnement, car le SDEC est maître d'ouvrage.

Enfin, les investissements sur les biens communaux (bâtiments, voiries, mur de l'ancien cimetière, aménagement du nouveau…) ne sont pas négligés : plus de 220 k€ leur sont consacrés.

Tous ces travaux sont indispensables pour sauvegarder et améliorer l'état de notre patrimoine communal.

Ce patrimoine accueille bien souvent des services et, de plus, les restaurations effectuées contribuent notablement à la qualité de notre environnement.

Votre Maire, Rémi POIRIER

1 k€ = 1000 €

TRAVAUX

* **La réfection du mur de l'ancien cimetière se poursuit**. Le drainage installé par les agents communaux est maintenant opérationnel. De nombreuses semaines de réparations ont été nécessaires pour que l'entreprise RTN restaure les parties du mur parfois très dégradées et, en observant le mur actuellement mis à nu, on peut se rendre compte de la diversité des structures de la construction.
Après plusieurs essais, le type d'enduit à la chaux qui sera utilisé pour les joints a été choisi pour que son aspect se rapproche de celui des murs du voisinage et qu'il présente un maximum de fiabilité.
Son application va entraîner à nouveau ***la mise en place d'une <u>circulation alternée</u>. Merci pour votre compréhension.***

* La fin de l'hiver a été marquée par de nombreux travaux de **remise en état des massifs d'arbustes et d'élagage** des arbres situés sur le domaine public : rue de la Chaussée, Pierre Rasse, Cœur de Bourg…
L'entreprise Leblois va intervenir prochainement pour élaguer les platanes situés route de Douvres, jusqu'au calvaire, afin de redonner de la lumière et une vue dégagée aux riverains.

* **Au nouveau cimetière**, les agents communaux procèdent à l'aménagement prévu, avec deux objectifs. D'abord, redonner un caractère végétalisé à ce site, en plantant des arbres le long de l'allée centrale et en périphérie, des massifs d'arbustes près des allées et du mur, et une haie persistante en limite du columbarium. Parallèlement, les agents réaménagent les allées secondaires et les intervalles entre les tombes. Afin de faciliter l'accessibilité et l'entretien, ces espaces sont compactés et garnis de graviers. Un découpage soigné des pelouses valorisera notablement le site.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mars 2012

Annulations de délibérations

Un mandat n'ayant pas été pris en compte dans son intégralité par la Trésorerie, une différence de 26,50 € est constatée entre le Compte administratif 2011 de la commune et le compte de gestion du Receveur.
À l'unanimité, le Conseil rapporte les délibérations du 30 janvier 2012 approuvant le compte administratif de la commune et l'affectation des résultats 2011.

Compte administratif 2011 de la commune

Le bilan du compte administratif 2011 de la Commune s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses	968 298,85 €
Recettes	1 519 183,61 €
Résultat	550 884,76 €

Section d'investissement

Dépenses	861 987,38 €
Recettes	1 238 334,40 €
Résultat	376 347,02 €

À l'unanimité, le Conseil adopte ce compte administratif. Il décide d'affecter une partie du résultat de fonctionnement, soit 460 911,26 €, en section d'investissement du budget 2012.

Budget 2012 Commune (voir tableaux p.3)

Section de fonctionnement

Recettes et dépenses prévues s'équilibrent à 1 378 927 €. Afin de maintenir le potentiel financier de la commune, le Conseil revalorise de 1,5 % le taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti. Il est prévu de prélever 169 519 € sur cette section et de les virer en section d'investissement. Le Conseil adopte le montant des subventions attribuées, pour un montant total de 23 776 € *(ci-dessous)*.

Section d'investissement

Recettes et dépenses s'équilibrent à 1 500 506,28 €.
L'ensemble du budget 2012 est adopté à l'unanimité.

Budget 2012 "Cœur de Bourg"

Il s'équilibre à 37 000 € en fonctionnement et 34 950,87 € en investissement. Les recettes proviennent des loyers des commerces.
Budget adopté à l'unanimité.

Convention avec la Comédie de Caen

L'objet de cette convention est de promouvoir les spectacles de la compagnie auprès des habitants de notre commune. En retour, des tarifs préférentiels sont accordés aux Mathieusains (voir page 4).
Adopté à l'unanimité.

Convention avec la société Nexity

L'aménagement d'une piste cyclable est prévu en bordure du lotissement "Domaine des Longs Sillons". La convention proposée précise les caractéristiques de la réalisation de cet ouvrage par la société Nexity et les conditions du retour de la piste dans le domaine communal.
Adopté à l'unanimité.

Constitution de servitudes

Dans le cadre des travaux de construction de la bibliothèque, une canalisation de drainage a été installée sur la parcelle voisine. Un acte doit être établi pour le passage de cette canalisation et pour une servitude de "tour d'échelle" permettant l'entretien et la réfection du bâtiment.
En accord avec les propriétaires de la parcelle, l'acte précise les conditions de ces servitudes.
Accord unanime du Conseil.

Convention avec la BDP (voir p.4)

La BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados) propose cette convention aux communes qui développent un service de lecture publique sur leur territoire. À l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à signer cette convention.

Noms de nouvelles rues

Le permis d'aménager du futur lotissement "Domaine des Longs Sillons" a été délivré le 23 janvier 2012. Sur proposition de la commission de l'action culturelle, les voies créées dans cet espace reçoivent une appellation *(voir p.4)*.
Décision adoptée à la majorité (11 pour, 1 contre).

Questions diverses

* Afin de répondre aux demandes de familles, 10 cavurnes seront installées prochainement dans le cimetière.
* Suite à la signature de la charte d'entretien des espaces publics, un stage est organisé le 29 mars à destination du personnel technique et des élus. Au programme : réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, solutions préventives, techniques, produits, matériels et équipements, audit du local de stockage.

Prochain conseil municipal :
Lundi 14 mai à 20h30

****

Les subventions 2012

Coopérative école	9 500 €	Mathieu Espace Détente	250 €	Ligue contre le cancer	250 €
Sports Loisirs Culture (foulées...)	3 000 €	Courir à Mathieu	150 €	Banque alimentaire	150 €
		Palette Arc en ciel	260 €	Papillons blancs	100 €
Jumelage Burrator	300 €	Atelier Courtepointe	75 €	Chambre des métiers	90 €
Jumelage Gerbrunn	270 €	Enfants de l'Ukraine	76 €	IREO Maltot	30 €
Ruche Fresnel	500 €	C N A S	3 500 €	CIFATP Alençon	30 €
Anciens Combattants	415 €	Prévention routière	80 €	MFR Blangy le château	30 €
AS Mathieu Foot + JSVD	4 540 €	SNSM	150 €	Chambre métiers Rennes	30 €

Quelques précisions sur les propositions des commissions affaires scolaires, associations et finances

* Subvention coopérative école : en accord avec les enseignants et afin de permettre l'achat de livres scolaires, la ligne "fournitures scolaires" est augmentée de 6 200 € à 9 000 €. En compensation, la subvention coopérative passe de 11 900 € à 9 500 €.
* Les subventions à 3 associations locales sont revalorisées :
  - Les 2 comités de jumelage, pour accompagnement des échanges pour lesquels la commune est elle-même jumelée officellement ;
  - Mathieu Espace Détente, en raison des multiples activités organisées et du nombre important d'adhérents Mathieusains.
* Courants de la liberté : subvention supprimée. L'aide des nombreux bénévoles et le très grand nombre d'heures consacrées par le personnel communal sur son temps de travail à cette manifestation constituent elles-mêmes une aide considérable.
* SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) : nouvelle subvention, à l'occasion du vol du moteur et de la remise en état du canot de sauvetage de Ouistreham.
* Ecoles professionnelles : 30 € par enfant de Mathieu scolarisé (pas de changement).

Budget 2012 "Commune"

adopté le 19 mars 2012

Fonctionnement : 1 378 927 €

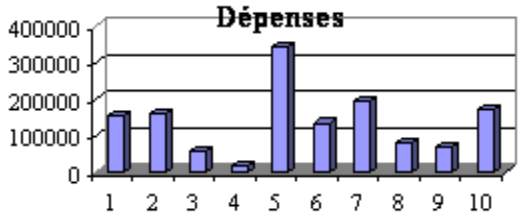

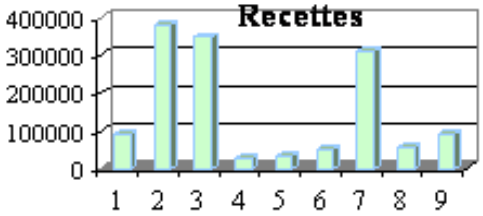

1 - Fournitures électricité, fuel, cantine	152 300 €
2 - Travaux - maintenance	161 000 €
3 - Frais de gestion générale, honoraires	57 550 €
4 - Impôts et taxes	17 300 €
5 - Salaires	346 000 €
6 - Charges sur salaires	134 000 €
7 - Syndicats intercommunaux	191 950 €
8 - Indemnités et subventions	81 466 €
9 - Intérêts d'emprunts - charges	67 842 €
10 - Virement à section d'investissement	169 519 €

1 - Cantine - garderie	89 000 €
2 - Taxe d'habitation	377 910 €
3 - Foncier bâti	347 495 €
4 - Foncier non bâti	28 198 €
5 - Dotation solidarité (Caen la mer)	30 000 €
6 - Autres taxes	52 000 €
7 - Dotations et subventions	307 370 €
8 - Locations d'immeubles	56 980 €
9 - Résultat fonctionnement 2011 (partie non affectée en investissement)	89 974 €

Taux comparés des taxes communales

Taux des taxes communales	Taxe	Moyenne nationale 2011	Moyenne départementale 2011	Mathieu 2011	Mathieu 2012
	Taxe d'habitation	23,76	19,46	**14,04**	**14,25**
	Foncier bâti	19,89	24,8	**22,22**	**22,55**
	Foncier non bâti	48,56	32,74	**25,73**	**26,11**

Investissement : 1 500 506 €

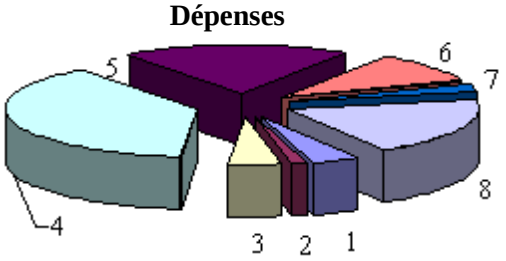

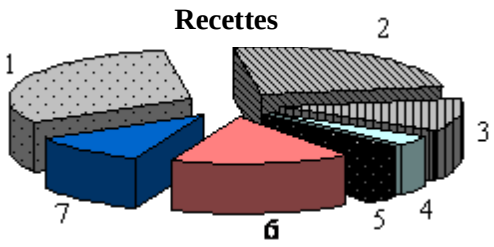

1 - Annuités d'emprunts (capital)	59 976 €
2 - Etudes	20 000 €
3 - Travaux bâtiments (a)	65 000 €
4 - Médiathèque - Salle multifonction	582 000 €
5 - Restaurant scolaire	285 000 €
6 - Voirie, cimetière (b)	156 500 €
7 - Acquisition matériels (c)	32 000 €
8 - Achats fonciers	300 030 €

1 - Résultat fonctionnement 2011 (partie affectée en investissement)	460 911 €
2 - Résultat investissemnt 2011	376 347 €
3 - Virement de section fonct 2012	169 519 €
4 - Taxes Locales d'équipement	50 090 €
5 - Récupération de TVA	47 261 €
6 - Subventions et dotations	236 378 €
7 - Emprunt	160 000 €

(a) Fenêtres mairie, étanchéité foyer, accessibilité bâtiments…
(b) Ralentisseur et carrefour rue de Beuville, accessibilité voirie, mur ancien cimetière, cavurnes et aménagements nouveau cimetière…
(c) Barrières, matériel de traitement…

LE SAVEZ-VOUS ?

Médiathèque Jean Marot

Son environnement se dessine : arbres et buissons sont plantés, pour la plupart. Le gazon est semé. ***Merci aux habitants voisins et à l'école pour leur patience et leur compréhension pendant tous ces mois de travaux.***

Dans le même temps, les projets pour son fonctionnement sont en cours de réalisation :

- L'équipe de la médiathèque a choisi 12 abonnements pour adultes tels que : *Courrier International, La Revue, Mon jardin ma maison, Que choisir …* Pour les enfants 6 abonnements sont le résultat d'une concertation avec les enseignants. Tous ces magazines seront consultés sur place ou empruntés. Cette offre n'est figée que pour un an et pourra évoluer en fonction de la satisfaction et des souhaits des usagers.
- Courant avril, l'équipe choisira 500 CD, adultes et enfants, qui enrichiront le catalogue de la médiathèque.

La convention avec la BDP

Le département du Calvados contribue, à travers la Bibliothèque Départementale de Prêt du Calvados (BDP), à la promotion et au développement de la lecture publique. La convention de niveau 1, proposée pour 3 ans à la commune de Mathieu, correspond à un établissement répondant à des critères de qualité.

La bibliothèque doit avoir une surface supérieure à 140 m^2 (0,07 m^2 par habitant), être ouverte au public au moins 15 heures par semaine, la commune s'engageant à consacrer chaque année au minimum 2 € par habitant aux achats de livres et documents. Enfin, un salarié, professionnel des bibliothèques, en sera le responsable.

Pour sa part, le Conseil Général s'engage, à titre gracieux, à apporter des collections ciblées selon les besoins, à prêter des supports d'animations, à proposer des conseils et des stages au salarié et aux bénévoles. Il proposera également une expérimentation dans le domaine de l'offre numérique et, au moins tous les 3 ans, une programmation professionnelle (soirée littéraire, conte…).

La convention entre la Commune et la COMEDIE DE CAEN

Les spectacles de fin de saison 2011-2012

Du 2 au 6 avril
Théâtre d'Hérouville
Chocolat clown nègre
Spectacle nouvelles formes de cirque.
A partir de 11 ans.

Du 23 avril au 4 mai
Théâtre des cordes
La sagesse des abeilles
Spectacle de J.-L. Wild.
A partir de 13 ans.

15 et 16 mai – Théâtre d'Hérouville
La Place Royale Texte de Pierre Corneille.

L'objet de cette convention est de promouvoir les spectacles de la compagnie. La commune diffuse et facilite l'information sur les spectacles.

La Comédie de Caen met en place des tarifs préférentiels pour les Mathieusains :

8 € pour les adultes, 4 € pour les enfants.

Cette convention est conclue jusqu'en juin 2012. Elle est reconductible pour la saison prochaine, avec des services étendus.

Renseignements et réservations : Théâtre d'Hérouville, du lundi au vendredi, de 14h à 18h. 02 31 46 27 29 www.comediedecaen.com

Les nouvelles rues du lotissement "Domaine des Longs Sillons"

Les noms de ces voies ont été choisis en continuité et en cohérence avec ceux décidés en septembre 2010 pour le "Clos des Châtaigniers" voisin.

●●● **Rue des longs sillons**. Elle traverse tout le lotissement et prolonge la rue principale du Clos des Châtaigniers. Tout naturellement, elle portera le même nom, jusqu'à la limite avec "Le Haut des Jardins".

●●● **Rue du Haut des Jardins**. Sans entrée de parcelle, cette courte voie prend le nom de la rue du Haut des Jardins qui arrive par le Nord.

□ □ □ **Rue de la Gaude.** Rue intérieure au lotissement.

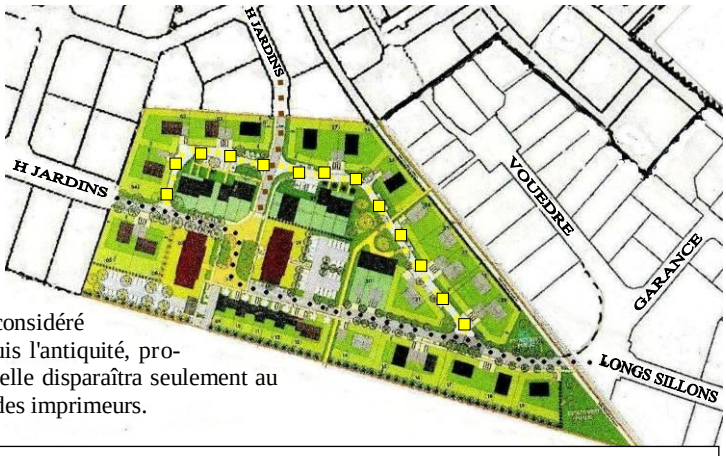

Le thème des plantes tinctoriales, choisi pour nommer 2 rues toutes proches du Clos des Châtaigniers, a été gardé. En effet, la *garance* (rouge), la *vouèdre* ou *pastel* (bleu) et la *gaude* (jaune) ont constitué pendant plusieurs siècles les colorants naturels les plus utilisés.

La gaude (ou réséda des teinturiers) est une jolie plante de culture facile. À partir de ses tiges et de ses feuilles, on produisait un colorant bon marché considéré comme la meilleure des teintes jaunes. Utilisée depuis l'antiquité, produite en grande quantité en France et en Angleterre, elle disparaîtra seulement au début du XIX^{ème} siècle de la palette des teinturiers et des imprimeurs.

Les colorants de la Tapisserie de Bayeux

On sait que ce chef d'œuvre du XI^{ème} siècle est une broderie constituée d'une toile de lin sur laquelle les dessins sont obtenus par le jeu de fils de lin écru et de laine colorée. 10 couleurs principales sont présentes, fabriquées avec des colorants naturels. Les plus utilisés sont la *garance*, la *vouèdre* (ou pastel) et la *gaude*. D'une exceptionnelle qualité, ils ont permis de conserver les couleurs dans leur état d'origine, à travers neuf siècles. Cette constatation est encore plus frappante si on compare ces couleurs avec celles des parties restaurées au XIX^{ème} siècle avec des colorants synthétiques, qui ont perdu beaucoup de leur éclat…

D'après "*La Tapisserie de Bayeux ou l'art de broder l'Histoire" (Pierre Bouet, Brian Levy et François Neveux)*

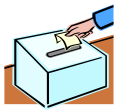

Élection Présidentielle : mode d'emploi

*Le **1er tour** aura lieu le **22 avril** et le **second tour** le **6 mai**. Le scrutin sera ouvert **de 8h à 18h.***

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de la nouvelle carte électorale, que vous avez reçue récemment. Afin d'éviter toute confusion, détruisez l'ancienne.

1679 électeurs sont inscrits à Mathieu (848 femmes et 831 hommes). 30 jeunes de 18 ans pourront voter pour la première fois.

Où voter à Mathieu ? Le bureau de vote est indiqué dans la partie supérieure de votre carte d'électeur. Il dépend de votre adresse. Les habitants domiciliés rue de la Chaussée et à l'ouest de cette rue votent à la mairie. Les autres votent au Foyer André Allain ("Foyer rural").

Voter par procuration ?

Adressez-vous au commissariat ou à la gendarmerie(*) de votre domicile ou de votre lieu de travail. Vous devrez fournir un justificatif d'identité et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances).

Attention : **votre mandataire doit être inscrit dans la même commune que vous.**

(*) *Pour Mathieu, la gendarmerie de secteur est à Ouistreham*

Plan d'épandage des boues de la station d'épuration

Par arrêté préfectoral du 16 décembre 2011, Monsieur le Préfet du Calvados a autorisé le Président de la Communauté d'Agglomération Caen la Mer à procéder à l'épandage des boues de la station de traitement des eaux usées du "Nouveau Monde" à Mondeville. Différentes parcelles sur la commune de Mathieu sont concernées par le plan d'épandage.

L'autorisation est accordée sous réserve du droit des tiers et du respect des prescriptions figurant dans l'arrêté.

Une copie de l'arrêté est disponible en mairie où toute personne pourra en prendre connaissance.

La chorale "Voici Voix-là" a enchanté le public

À l'initiative de la commission municipale de l'action culturelle, l'ensemble Voici Voix-là, composé de 90 chanteurs, dont plusieurs Mathieusains, est venu chanter à l'église de Mathieu le 9 mars.

Sous la direction de Martine Jones et accompagnée au piano par Nicolas Raoult, la chorale a interprété de nombreuses variétés françaises, allant de Brassens à Trenet, en passant par Bénabar, Brel, Fugain, Chedid…

Près de 200 spectateurs avaient répondu présent. Ils ont longuement remercié les artistes par leurs chaleureux applaudissements.

ENFANCE - JEUNESSE

RAM "*Ritournelle*" : Les assistantes maternelles du RAM en spectacle à Mathieu

Le 27 février dernier, 39 enfants accompagnés de leurs nounous, de leurs mamans ainsi que la halte-garderie de Blainville, sont venus écouter les belles histoires contées et animées par quelques unes des assistantes maternelles.

Cette rencontre a commencé par l'histoire du radis que personne n'arrivait à déterrer, puis ce fut la petite puce, suivie par le livre du fermier dans son pré, le café dans la boîte et le bateau de M. Zouglouglou. Toutes ces histoires racontées, mimées, avec de jolis décors réalisés par les intervenantes.

Tous ont pu apprécier les talents des animatrices. Merci à elles pour ce moment chaleureux.

Prochaine rencontre à Mathieu : vendredi 27 avril à 9h et 10h30 à l'espace petite enfance : *Atelier d'éveil*

Renseignements : Brigitte TALVAST, animatrice 02 31 43 58 74 ou 06 72 50 53 99.

CMJE Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants

Monsieur VERT et mon village propre

le CMJE travaille sur "*la propreté de mon village*". Après avoir arpenté les rues de Mathieu et constaté quelques "incivilités", les jeunes élus ont décidé de communiquer et sensibiliser les Mathieusains à cette problématique.

Deux leviers ont été imaginés par les jeunes :

- **Créer une bande dessinée** qui sera publiée dans la lettre de la mairie. Le personnage principal, *Monsieur VERT*, nous transmettra quelques messages de bon sens. Avant de vraiment le voir en scène, découvrez cette nouvelle mascotte créée par nos jeunes élus.

- Parallèlement, le CMJE a rencontré la Directrice de l'école, Mme Chantal Poulain, pour lui proposer de réaliser une **opération village propre** dans le cadre de la semaine du Développement Durable, du 1er au 7avril. Sensible à cette démarche, l'ensemble de l'équipe pédagogique a décidé de réaliser un ***"ramassage de déchets"*** dans la commune le vendredi 6 avril prochain : des parents y seront associés ainsi que les animateurs du SEJ.

Prochaine réunion du CMJE : samedi 12 mai à 10h30

Inscriptions à L'ECOLE DE MATHIEU pour la rentrée de septembre

L'inscription se fait d'abord en mairie, aux heures d'ouverture. Ensuite, les parents prendront rendez-vous avec Madame POULAIN, directrice de l'école, pour une admission définitive.

A **l'école maternelle**, les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2009 et ayant acquis les réflexes de propreté peuvent être inscrits. Les tout-petits, nés jusqu'en septembre 2010, pourront être admis à l'école en fonction des places disponibles, après inscription sur une liste d'attente. Renseignements : Mairie 02 31 44 14 60 - Mme POULAIN 02 31 43 64 98 le mardi.

Dans tous les cas, apporter le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

Ouverture de la mairie : lundi : 9h-12h et 13h30-18h ; mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 13h30-16h30

SECTEUR ENFANCE JEUNESSE (SEJ)

Le syndicat des quatre chemins a voté son budget

Le syndicat des quatre chemins, composé des trois communes de Biéville-Beuville, Périers-sur-le-Dan et Mathieu, gère les activités du Secteur Enfance Jeunesse. Il a voté son budget 2012 à l'unanimité le lundi 12 mars : l'occasion de vous donner quelques informations importantes sur son fonctionnement et son financement.

En 2011, pour le secteur enfance (4-12 ans), 578 enfants (268 filles et 310 garçons) ont fréquenté le centre aéré du mercredi ou celui des vacances scolaires (grandes ou petites), ou ont participé aux éveils proposés (scénique, musical, sportif).

Concernant les espaces jeunes, 150 jeunes (130 garçons et 20 filles) sont inscrits.

En 2011, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 217 640 €, dont une grande partie correspond à des frais de personnel, celui-là même qui encadre vos enfants, imagine et met en œuvre les multiples activités. Ces dernières ne sont pas le fruit du hasard, elles sont pensées et réalisées dans un cadre bien précis défini par le projet éducatif écrit par les représentants élus de SEJ en concertation avec les animateurs permanents de la structure. Ce projet est évalué tous les ans et renouvelé tous les trois ans (il vient d'être renouvelé pour la période 2012-2014).

Ces dépenses sont couvertes en partie par les recettes venant des parents à hauteur de 30%. les communes subventionnent le syndicat pour plus de 40%, le reste correspond à la participation de la CAF et au report comptable de l'exercice précédent.

En 2012, la subvention versée par la commune de Mathieu se monte à près de 40 000 €.

Si l'on fait une approche par domaine, il faut distinguer les activités (camps d'été, centre de loisirs et activités spécifiques comme l'éveil scénique) pour lesquelles la participation financière des parents couvre de 75% à 80% des dépenses, le reste étant couvert par la CAF. Pour d'autres (animations du midi, espaces jeunes, CMJE) en revanche, le financement n'est assuré principalement que par les subventions des communes et/ou de la CAF.

Quelques exemples de budgets

Type d'activité	coûts
Centre de loisirs 30 enfants 5 jours vacances scolaires	2 800 €
Camps d'été 20 jeunes 12 jours	10 000 €
Camps d'été Urville 10 jeunes 5 jours (2011)	3 600 €

Philippe Mars, Maire Adjoint à la jeunesse

Le centre de loisirs de Pâques se déroulera **du 10 au 20 avril** à Biéville-Beuville.

Inscriptions et renseignements : 02 31 93 52 40 ***Courriel** : s.e.j@orange.fr* ***Site** : http://s.enfancejeunesse.free.fr*

ECHOS DES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves de l'école de Mathieu

CARNAVAL à MATHIEU

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 31 mars** à 10 heures. Thème retenu cette année : "Les Couleurs"

Le défilé commencera à l'école et s'achèvera au stade de foot où le Bonhomme Carnaval sera brûlé.

Venez nombreux et déguisés !

La Palette Arc en ciel

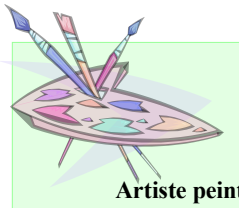

Samedi 31 mars et dimanche 1er avril

16ème salon de Peinture de Mathieu

Invité d'honneur : **Bruno LEMESLE**

Artiste peintre Mathieusain originaire de Granville. Sa peinture offre un large éventail de scènes sur le thème de la mer

Exposition accompagnée par les œuvres des adhérents du club et par une vingtaine de peintres et sculpteurs confirmés de notre région.

Foyer André Allain - **11h à 19h -** Entrée libre - *Renseignements : Gérard BOURGES 02 31 44 11 37 et Philippe LEGRAS 02 31 44 12 05*

Jumelage avec Gerbrunn

Une nouvelle équipe pour le comité de jumelage

L'assemblée générale du 29 février a permis de dresser les bilans d'activités et financier de l'année écoulée, en rappelant entre autres l'accueil de 50 personnes venues pour le Jubilé des 10 ans au week-end du 2 au 5 juin 2011.
De nombreuses activités ont été organisées à cette occasion : rallye de la route du cidre, tournoi de boules, visite du marché St Sauveur, bowling pour les jeunes, et soirée signatures avec un repas de 120 personnes animé par le groupe de danse normande "La galettière".
Le vote des 18 participants a désigné le nouveau bureau. Ce dernier tient à remercier Yannick et Nicole pour leur action dévouée au jumelage depuis 6 ans. Il les remercie d'autant plus qu'ils restent adhérents, convaincus de la nécessité de maintenir et de développer les relations avec nos amis allemands.

Le nouveau bureau. De droite à gauche : Jean-Jacques Guillemette, Président ; Dominique Cantais, Vice Président ; Laurence Guillemette, Secrétaire ; Annick Hombert, Trésorière ; Yannick Boulard, Secrétaire adjoint.
En 2012 le projet est de se rendre à Gerbrunn pendant le week-end de l'Ascension. N'hésitez pas à adhérer et à profiter de notre déplacement en Franconie. 4 jours qui seront riches d'enseignements et de relations humaines. Pas besoin de parler allemand, la bonne volonté suffit pour communiquer, visiter les environs de Würzburg et ses vignobles, apprécier la gentillesse de nos hôtes.
Nous remercions les nouveaux adhérents inscrits pour 2012, et n'oublions pas "qu'il n'est de richesses que d'hommes" avec tout le côté éphémère de la vie...

Inscription au voyage à Gerbrunn

Départ de Mathieu le mercredi 16 mai à 20h, retour le dimanche soir
Adultes : 120 € ; Jeunes de – 18 ans : 60 €
(assurance obligatoire non incluse)
Contact : 06 51 25 55 13 ou 02 31 37 37 61

Mathieu Espace Détente

Prochaines randos

Lundi 2 avril : ***"Caen : Vaucelles"***
Samedi 21 avril : ***"Epinay-sur-Odon"***
Lundi 7 mai : ***"De Colleville à Ouistreham"***
Rendez-vous à **13h30 parking de la mairie**

Dimanche 13 mai : Journée à Paris
"Les sentiers de la Seine"
Randonnée pédestre entre Porte dorée et Champ de mars.
Voyage en autocar. Tarif : 25 €
Il reste quelques places. ***N'hésitez pas à vous informer***

Sortie découverte

Lundi 30 avril : ***Visite du théâtre de Caen***
Dessous de scène, fosse, loges, régies, travail des techniciens…
Nombre de places limité. Inscription obligatoire : 02 31 44 27 76
Tarif : gratuit pour les adhérents ; 1 € pour les non adhérents.
Rendez-vous à **13h30** parking de la mairie à Mathieu

Pour tous renseignements concernant les différentes activités de l'association :
medmathieu@orange.fr
Nicole POIRIER 02 31 44 13 15 ; Michèle PESCHARD (yoga) 02 31 47 46 53 ;
Françoise DELAUGERE (sorties) 02 31 44 27 76

Mardi 1er mai de 14h à 19h Courses cyclistes

Le circuit est différent de l'an dernier. Podium, départ et arrivée seront placés rue de la Chaussée, près du bar le Pélican. Les coureurs emprunteront le circuit suivant : rue d'Anguerny, chemin des Pèlerins, route de Douvres, rue du Manoir Saint-Jean, rue Edouard Legrand, rue du Puits, rue de la Chaussée.

Venez nombreux encourager les jeunes cyclistes

ATTENTION : A partir de 13 heures, la circulation sera réglementée (voir arrêté en mairie)
Merci aux riverains (y compris de la résidence des Buissons, des rues Guillaume Rouelle et Brèche du Moulin, et de la Capelle) de prendre leurs dispositions.

Activité organisée par l'Etoile Sportive Caennaise

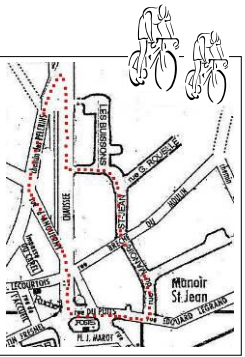

Courants de la Liberté : inscriptions groupées (Rappel)

Les Courants de la Liberté se dérouleront les 9 et 10 juin prochains.
Afin de **faciliter les inscriptions, le retrait du dossard, du tee-shirt** et de **bénéficier du tarif de base**, 2 "correspondants" (*) de la Commission Animation se proposent de centraliser les inscriptions puis de remettre, en temps opportun aux personnes inscrites, le dossard ou le tee-shirt**.**
Tarif unique : - La Rochambelle : 12 € - 10 km de la Liberté : 9 €
- Semi-marathon : 14 € - Marathon de la Liberté : 38 €

Le bulletin d'inscription est à réclamer à l'un des correspondants (indiquer votre adresse mail) ou à retirer à l'accueil de la Mairie. Il est également téléchargeable sur le site :
www.lescourantsdelaliberte.com
rubrique inscriptions puis bulletin individuel.
Ce bulletin, complété et accompagné du chèque de règlement (à l'ordre du COCL) est à retourner à l'un des correspondants avant le 2 mai 2012.

Les "correspondants" :
Jean-Christophe JAMES 23 rue du Manoir Saint Jean 14920 Mathieu ☎ 02 31 43 71 40 jamesjc@hotmail.fr
Edith DUBOILLE 15 rue Augustin Fresnel 14920 Mathieu ☎ 02 31 44 17 62 nanou.edith@orange.fr

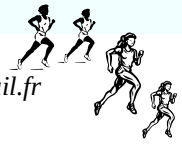

Les infos de Caen la mer

Que faire des vieilles bouteilles de gaz ?

Plusieurs habitants ont déposé des bouteilles de gaz au ramassage des encombrants, le 19 mars dernier. Elles n'ont pas été collectées (Le compactage dans le camion risque de les faire exploser). Elles ne sont pas admises en déchetteries.
Pour connaître l'adresse où vous pouvez les porter en toute sécurité (cet endroit dépend de la marque de la bouteille), contacter le numéro vert du service de collecte des déchets de Caen la mer N°Vert 0 800 00 14 29

Distribution gratuite de compost

Dans le cadre de la semaine du développement durable, qui se déroulera du 1er au 7 avril, le SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise), qui traite nos déchets ménagers et en particulier nos déchets verts, fournit gracieusement du compost en sacs aux communes intéressées.

À Mathieu, la distribution aura lieu

le mercredi 4 avril de 17h à 19h devant la cantine de l'école

2 sacs de 30 litres de compost seront mis à disposition de chaque famille dans la limite des 300 sacs disponibles.

Opération *" Bouchons du cœur"*

Afin d'aider les personnes handicapées vieillissantes, l'association *"Les Bouchons du Cœur"* recueille les bouchons en liège usagés. Ces bouchons sont revendus à un constructeur de panneaux d'isolation pour le bâtiment. L'action poursuivie est donc double : sociale et écologique.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la commune de Mathieu s'associe à cette action en organisant **une collecte de bouchons en liège**.

Le* mercredi 4 avril, de 17h à 19h, sur le parking de la cantine, *apportez vos vieux bouchons en liège : ils seront recyclés au profit de personnes handicapées !

Renseignements : ☎ *02 31 24 60 00 ou 06 14 46 76 67 Site Internet : http:bouchons14free.fr*

Parfois, les structures d'accueil traditionnelles ne sont plus adaptées à certaines personnes handicapées de plus de 50 ans. Celles-ci doivent alors retourner dans leur famille. Depuis 2009, les bénévoles des "*Bouchons du cœur*" aident ces personnes handicapées et leur famille en mettant en place des actions humanitaires à leur

ETAT CIVIL (1er janvier – 15 mars 2012)

Décès

9 février : Jeannine Grosset, née Evers
18 février : Michel Zunghedau

Naissances

17 janvier : Maëlle Roualle
17 janvier : Emilien Lanciau
17 janvier : Grégoire Lanciau

PRENEZ DATE

Samedi 31 mars :	**Carnaval de l'école** à partir de 10h.
31 mars – 1er avril :	**Salon de peinture de la Palette Arc-en-ciel**, de 11h à 19h au foyer André Allain.
Lundi 2 avril :	**Rando du lundi *"Caen : Vaucelles"*** avec Mathieu Espace Détente.
1er au 7 avril :	**Semaine du développement durable**.
Mercredi 4 avril :	**Distribution de sacs de compost** et **collecte de bouchons en liège** de 17h à 19h devant la cantine.
Vendredi 6 avril :	**Opération "*ramassage des déchets*"** par le CMJE et les enfants de l'école.
10 – 20 avril :	**Centre de loisirs SEJ** à Biéville-Beuville**.**
Samedi 21 avril :	**Rando *"Epinay-sur-Odon"*** avec Mathieu Espace Détente.
Dimanche 22 avril :	**Election présidentielle (1er tour), de 8h à 18h.**
Vendredi 27 avril :	**Rencontre du RAM** *"Atelier d'éveil"* à 9h et 10h30 à l'espace petite enfance de l'école.
Lundi 30 avril :	**Sortie découverte *" Visite du théâtre de Caen"*** avec Mathieu Espace Détente.
Mardi 1er mai :	**Courses cyclistes** dans les rues de Mathieu, de 13h à 19h, organisées par l'Etoile Sportive Caennaise.
Dimanche 6 mai :	**Election présidentielle (2ème tour), de 8h à 18h.**

La prochaine Lettre de la Mairie paraîtra fin avril

Ouverture de la mairie
Lundi : 9h-12h et 13h30-18h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 13h30-16h30

MATHIEU
Commune de
Caen la mer

La Lettre de la Mairie
est imprimée sur papier recyclé
issu de papier récupéré en France